Le principal ouvrage du président Debrosses, celui qui fera vivre son nom, ce sont ses spirituelles *Lettres sur l'Italie*. Bien des voyageurs avant lui avaient visité ce pays, bien d'autres l'ont fait après lui ; mais aucun, même parmi les écrivains d'un nom plus célèbre, tels que Montaigne ou Chateaubriand, n'a laissé de ses excursions un récit aussi agréable, aus i complet. Pour quel motif Debrosses se rend-il en Italie? Dans le but de donner une édition complète et nouvelle de son auteur favori, Salluste, qui lui a coûté des travaux et des dépenses énormes. C'est à Avignon que Charles Debrosses, le Bourguignon, commence son journal. Déjà le voyageur se trouve en pays étranger; les mœurs, les monuments, les œuvres d'art et la justice même lui fournissent des observations piquantes. Aix, Marseille, Toulon, Fréjus, Cannes, Antibes, Nice, l'hébergent successivement; dans un accès d'humeur, il appelle la Provence une gueuse parfumée. Dans Gênes, il cherche en vain des gens de lettres : les mercadants (négociants) ne connaissent que les lettres de change. Arrivé en pleine Italie, il a la satisfaction de nouer des relations intéressantes avec une infinité de savants, religieux ou laïques. Il entend toutefois garder son droit de Français frondeur et railleur. A Milan, il veut bien admirer la cathédrale, « la chose la plus merveilleuse et la plus étonnante, » mais pour le jour où elle sera construite. Il reproche à la langue italienne l'emploi de ces superlatifs dont elle abuse, et lui-même paye tribut à cette exagération méridionale. A Milan, il rencontre la signora Agnesi, qui aurait rendu des points à Pic de la Mirandole, connaissant presque toutes les langues et toutes les sciences, mais parlant de tout sans ombre de pédanterie. A Bologne, il voit la signora Bassi, qui émerveille les voyageurs par ses leçons de physique débitées en latin dans la chaire académique. Ces incidents ne lui font pas oublier le but de son excursion; il vérifie les traditions de l'histoire; partout où il y a des souvenirs littéraires à rappeler et des œuvres d'art à admirer, à Mantoue, à Vérone, à Vicence, à Padoue, à Bologne, à Florence, à Pise, à Livourne même, il s'arrête, il examine, il critique au besoin. Il s'enquiert du mécanisme administratif et de l'esprit politique du pays. Il rend justice à toutes ces grandes cités, mais il peint avec amour Venise, la ville orientale, la ville enchanteresse. Sa chronique est un tableau complet, une toile élégante et vive, où la reine de l'Adriatique apparaît dans ses divers contrastes : les courtisanes et le grand conseil, la bibliothèque et le Titien, Véronèse et l'arsenal, le carnaval et le doge, le peuple et la noblesse. Changeant de direction, le président Debrosses continue son voyage; il ne fait que traverser Rome, car la ville éternelle, visitée de nouveau, le retiendra longtemps; il se rend à Naples, et le long du rivage il évoque mille souvenirs poétiques : tous ces lieux sont délicieux par réminiscence, et tirent, dit-il, un agrément infini des gens qui n'y sont plus. L'abandon où on laisse le tombeau de Virgile le désole autant que l'ingratitude des Mantouans, qui prenaient l'auteur des *Géorgiques* pour le roi d'une nation qu'on appelait les poëtes!... Naples lui inspire une sympathie assez vive, mais le climat vaut beaucoup mieux que les habitants. La noblesse y est arrogante et fastueuse, la bourgeoisie vaine de ses titres achetés, « le bas peuple pervers à l'excès, méchant, superstitieux, traître, enclin à la sédition et toujours prêt à piller, à la suite du premier Masaniello qui voudra saisir une occasion favorable de faire du tumulte. » Un bonheur singulier était réservé au président Debrosses; il assiste à un grand événement scientifique, à la découverte d'Herculanum et de Portici. Le voyageur français s'intéresse avec ardeur aux fouilles pratiquées. Les marbres antiques, les peintures à fresque, tous les vestiges de la civilisation gréco-romaine rendus à la lumière captivent son attention, éveillent son érudition et sa critique; il sonde le Vésuve et visite les ruines de Pompéi. De retour à Rome, il s'y établit à demeure. Le voilà devenu citoyen romain. Sa première impression est un sentiment de contemplation muette. Bientôt le saisissement de son esprit fait place à une admiration plus réfléchie. Il s'initie à tous les détails d'une administration déplorable, aux brigues interminables d'un conclave. Les chefs-d'œuvre des arts enflamment son enthousiasme et lui inspirent les descriptions les plus délicates et les plus variées. Admis et recherché par la plus haute aristocratie, devenu familier de la cour du prétendant d'Angleterre, ami de deux cardinaux, il acquiert à Rome une grande situation. Il la met à profit, et il observe si judicieusement, il rapporte avec une telle fidélité, que, de l'aveu de Beyle, personne n'a mieux connu que lui l'Italie et Rome en particulier. Les arts, la société, la politique, le gouvernement, la *rabbia papale*, ou l'ambition fiévreuse du pontificat, la musique, la comédie, rien n'échappe à ses curieuses investigations.

Quand le président Debrosses visite l'Italie, près de deux siècles après Montaigne, elle a bien changé, elle est à demi endormie dans un sommeil voluptueux. Ses mœurs n'ont plus la sanguinaire énergie du XVIe siècle, tout en restant aussi corrompues. Ce côté surtout est curieux à étudier dans les lettres de Debrosses, observateur fin et sagace, qui note fidèlement tout ce qui lui paraît curieux et étrange. Ainsi, un jour il assiste à une comédie dans le grand amphithéâtre de Vérone, et voici ce qu'il écrit :

« Que je n'oublie pas de vous dire la surprise singulière que j'eus à la comédie, la première fois que j'y allai. Une cloche de la ville ayant sonné un coup, j'entendis derrière moi un mouvement subit, tel que je crus que l'amphithéâtre tombait en ruine, d'autant mieux qu'en même temps je vis fuir les actrices, quoiqu'il y en eût une qui, selon son rôle, fût alors évanouie. Le vrai sujet de mon étonnement était que ce que nous appelons l'*Angélus* ou le *Pardon* venait de sonner, que toute l'assemblée s'était mise promptement à genoux, tournée vers l'orient; que les acteurs s'y étaient même jetés dans la coulisse; que l'on chanta fort bien l'*Ave Maria*. Après quoi l'actrice évanouie revint, fit fort honnêtement la révérence ordinaire après l'*Angélus*, se remit dans son état d'évanouissement, et la pièce continua. Il faudrait avoir vu ce coup de théâtre pour se figurer à quel point il est original. »

C'est surtout dans les peintures de mœurs qu'excelle le président voyageur. Voici ce qu'il dit des Vénitiennes et de leur manière de se conduire : « Dès qu'une fille, entre nobles, est promise, elle met un masque et personne ne la voit plus que son futur ou ceux à qui il le permet, ce qui est fort rare. En se mariant, elle devient un meuble de communauté pour toute la famille, chose assez bien imaginée, puisque cela supprime l'embarras de la précaution et que l'on est sûr d'avoir des héritiers du sang. C'est souvent l'apanage du cadet de porter le nom du mari, mais, outre cela, il est de règle qu'il y ait un amant; ce serait même une espèce de déshonneur à une femme si elle n'avait pas un homme publiquement sur son compte. Mais halte là; la politique a très-grande part dans tout ceci. La famille en use comme le roi de France à l'élection de l'abbé de Cîteaux; on laisse choisir la femme, en donnant l'exclusion à tels et tels. Il ne faut pas qu'elle s'avise de prendre aucun autre qu'un noble, et parmi ceux-ci un homme qui ait entrée dans le *pregadi* ou sénat et dans les conseils, dont la famille soit assez puissante pour pouvoir favoriser les brigues, et à qui l'on puisse dire : « Monsieur, il me » faut demain matin tant de voix pour mon » beau-frère ou pour mon mari. » Avec cela, une femme a sa liberté tout entière et peut faire tout ce qu'elle veut. Il faut cependant rendre justice à la vérité; notre ambassadeur me disait l'autre jour qu'il ne connaissait pas plus d'une cinquantaine de femmes de qualité qui couchassent avec leurs amants. Le reste est retenu par la dévotion. Les confesseurs ont traité avec elles qu'elles s'abstiendraient de l'article essentiel, moyennant quoi ils leur font bon marché du reste, tout aussi loin qu'il puisse s'étendre, y compris la permission de n'être pas manchotes. Voilà quel est le train de la galanterie, où les étrangers n'ont pas beau jeu. Les nobles ne les admettent guère ni dans leurs maisons, ni dans leurs parties. Cependant, lorsque deux personnes s'entendent, il n'est pas difficile de faire un coup fourré à la faveur des gondoles, où les dames entrent toujours seules sans surveillants; c'est un asile sacré. Il est inouï qu'un gondolier de madame se soit laissé gagner par monsieur; il serait noyé le lendemain par ses camarades. Cette pratique actuelle des dames a beaucoup diminué les profits des religieuses, qui étaient jadis en possession de la galanterie. Cependant il y en a encore bon nombre qui s'en tirent aujourd'hui avec distinction, je pourrais dire avec émulation, puisque, actuellement que je vous parle, il y a une furieuse brigue entre trois couvents de la ville, pour savoir lequel aura l'avantage de donner une maîtresse au nouveau nonce qui vient d'arriver. En vérité, ce serait du côté des religieuses que je me tournerais, si j'avais un plus long séjour à faire ici. Toutes celles que j'ai vues à la messe, au travers de la grille, causer tant qu'elle durait, et rire ensemble, m'ont paru jolies au possible, et mises de manière à bien faire valoir leur beauté. Elles ont une petite coiffure charmante, un habit simple, mais bien entendu, presque toujours blanc, qui leur découvre les épaules et la gorge, ni plus ni moins que les habits à la romaine de nos comédiennes. »

Les mémoires de Casanova prouvent que Debrosses n'exagère rien. La société romaine où il a vécu est également très-bien dépeinte. Là aussi règne le sigisbéisme, mais sous une autre forme, et l'anecdote suivante est assez caractéristique pour trouver place ici : « Les dames romaines ne sont pas en prédicament de beauté dans les autres villes d'Italie. On me les avait annoncées laides et malpropres, j'ai trouvé qu'on leur faisait tort. Quoique parmi la noblesse le sang ne soit pas aussi beau qu'à Venise, les femmes me paraissent ici aussi bien pour le moins qu'en aucune des villes d'Italie. Il n'en est pas de même des femmes du peuple, ni des courtisanes, du moins pour le peu que j'en ai aperçu. Il n'y a point de ces courtisanes vénitiennes qui ont si bon air et qui font si bien leurs affaires. Il n'y a point non plus de filles de théâtre; la décence ecclésiastique ne laisse paraître sur le théâtre, dans les rôles de femmes, que de jeunes et jolis garçons à qui de diaboliques charbonniers ont trouvé le secret de rendre la voix flûtée. Habillés en filles, avec des hanches, de la croupe, de la gorge, le cou rond et potelé, on les prendrait pour de véritables filles. On prétend même que les gens du pays s'y trompent quelquefois jusqu'au bout; mais c'est une vieille calomnie, à laquelle je n'ajoute aucune foi. Je vois au contraire que ces honnêtes Romains sont très-bons serviteurs du beau sexe; chacun a sa chacune. Tous les jours on les voit arriver ensemble, dans les assemblées, ou à si peu d'intervalle l'un de l'autre que, lorsqu'on voit entrer une personne, on peut parier à jeu sûr pour celle qui va suivre. Vous m'allez demander : Qu'est-ce donc que cette jalousie italienne, dont on parle tant en France? Ma foi, je n'en sais rien; c'est un préjugé dont il faut revenir; aussi les religieuses se plaignent-elles qu'elles n'ont plus de pratiques. Et puis, il faut bien remarquer que si les maris ne paraissent pas formalistes, au moins les galants sont-ils si assidus qu'ils deviennent des argus cent fois plus incommodes que les maris; on les trouve toujours là, plantés le jour et la nuit, à ce que je crois, à contre-carrer un pauvre tiers qui voudrait faire fortune; cette odieuse race de sigisbés épouse les femmes dix fois plus que les maris. Ajoutons qu'un homme et une femme qui se sont pris réciproquement se gardent. Les affaires y durent vingt ans; on ne sait ce que c'est que les faire succéder les unes aux autres. C'est ici le triomphe de la constance, ou, si vous le voulez, de l'habitude, et il est malhonnête et hors d'usage ordinaire à un galant de quitter sa maîtresse. Pendant que nous sommes sur ce chapitre, il faut que je vous conte une bonne scène, que nous eûmes peu de jours après que Legouz fut arrivé, lorsqu'il n'était pas encore bien au fait des gens. Nous étions huit ou dix chez Mme Borghèse à deviser autour de son lit, où elle était en couches. On se mit à parler des femmes de la ville, à nous demander comment nous les trouvions, et laquelle était la plus à notre gré. J'exaltai Mme de Ricci. Par parenthèse, mon goût ne fit pas fortune dans l'assemblée, parce qu'elle n'est que jolie et qu'ici la beauté consiste dans la régularité des grands traits proportionnés; ils n'ont même point de termes dans leur langue pour rendre ce que nous appelons *une jolie femme;* on convint cependant qu'elle plaisait extrêmement à tous ceux de notre nation, *perche era una bella Francese.*

» Après cela, Legouz se mit à dire : « Pour » moi, je suis pour la Vergine Patrizzi; elle » n'est pas jolie, elle est très-brune, maigre, » marquée de petite vérole; malgré cela elle » me plaît plus que pas une autre. Elle est » jeune, gaie, d'une humeur douce et spiri» tuelle; elle a une taille dégagée, de petits » yeux noirs et perçants qui me vont au cœur. » C'est ma maîtresse; je ne connais pas le sei» gneur Montorio, son époux, mais je veux le » voir souvent chez lui, et je lui ferai tant » de courbettes, qu'il faudra qu'il soit bien » fâcheux s'il ne me donne à dîner deux fois » la semaine. » Chacun se mordit les lèvres pour s'empêcher de rire. J'avais voulu l'interrompre au premier mot; car vous noterez que Montorio était là présent dans la ruelle du lit. Mme Borghèse, près de qui j'étais, me retint fortement par le bras. Montorio se mit à dire gravement : « Que voulez-vous, mon» sieur! je n'y ai point été trompé; Dieu l'a » faite laide, laide je l'ai prise, laide je la » garde; je n'imaginai guère qu'on en pût de» venir amoureux, et je suis fort content qu'un » homme d'esprit et de goût comme vous soit » venu de si loin pour la trouver à son gré et » la préférer à de plus belles. Pour vous faire » voir que nous ne sommes pas si fâcheux » qu'on le croit ni si difficiles à faire con» naissance, faites-moi l'amitié de venir dî» ner demain chez moi. » L'intrépidité de Legouz fut d'abord un peu déconcertée, mais il se remit bientôt. Tout se passa à badiner là-dessus de part et d'autre, et effectivement il s'est mis sur le pied d'aller assez souvent chez Montorio. »

De semblables mœurs ne pouvaient scandaliser les marquises du XVIIIe siècle, chez qui l'inconstance était à la fois un goût et une mode, et pour qui le mariage n'existait le plus souvent que de nom.

De tous les voyageurs qui ont décrit l'Italie, le président Debrosses reste le plus complet, le plus classique si l'on peut parler ainsi, et dans un demi-siècle, lorsqu'un changement complet se sera fait dans les mœurs, c'est aux *Lettres sur l'Italie* qu'on viendra demander la comparaison de l'Italie rajeunie avec l'Italie d'autrefois, qui aura disparu pour jamais.

C'est Debrosses qui renoue la chaîne brisée de l'histoire, chaîne dont les lettres de Pline le Jeune formaient le dernier anneau. Cet ouvrage, plusieurs fois réédité, a été souvent mis à contribution par les savants et les publicistes. Debrosses publia ensuite, sous le titre de : *Histoire des navigations aux terres australes* (1756), la relation de divers voyages tentés au XVIIe et au XVIIIe siècle par de hardis précurseurs de Franklin; la *Dissertation sur les dieux fétiches* (1760) fut écrite pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Citons surtout le plus important de ses écrits, le *Traité de la formation mécanique des langues*, ouvrage fort précieux pour les étymologistes et très-recherché des philologues. Il existe plusieurs éditions de cette œuvre remarquable. Enfin, le dernier ouvrage de Debrosses est celui qu'il publia l'année même de sa mort, en 1777 : *Histoire du VIIe siècle de la république romaine*. Depuis cette époque, on a réimprimé à diverses reprises la correspondance du célèbre premier président.

DEBROTONNE (de l'Aisne), homme politique français, né à Marles en 1797, mort en septembre 1858. Il fut député de Laon sous le gouvernement de Juillet et ne cessa d'être mêlé à l'opposition qui réclamait l'accomplissement des promesses de 1830, niées ou éludées par le pouvoir. Dépourvu des qualités de l'orateur, mais homme d'action, il prit une part importante à l'agitation réformiste, en 1847, et parut dans les banquets à côté d'Odilon Barrot. Après la révolution de Février, nommé représentant du peuple par 48,903 suffrages, il fut le dernier des quatorze élus du département de l'Aisne. Membre du comité de l'agriculture, il ne vota pas pour toutes les mesures qui étaient une conséquence du nouveau gouvernement, mais il en appuya un assez grand nombre et adopta l'ensemble de la Constitution républicaine. Après l'élection du 10 décembre, il soutint le gouvernement de Louis-Napoléon. Réélu à l'Assemblée législative, il continua d'appuyer la politique contre-révolutionnaire. Enfin, le 2 décembre arrivé, il accepta le patronage du nouveau gouvernement pour se faire nommer député de la circonscription de Vervins, qui l'a réélu en 1857 sous le même estampille. Dès 1852, il avait été créé chevalier de la Légion d'honneur. Sa présence au Corps législatif fit d'ailleurs peu de bruit. — Son fils, M. Arsène DEBROTONNE, avoué à Paris, fait partie, depuis l'année 1847, du conseil général de l'Aisne.

DE BROTONNE (Frédéric-Pascal). V. BROTONNE (de).

DÉBROUILLABLE adj. (dé-brou-lla-ble; *ll* mll. — rad. *débrouiller*). Qui peut être débrouillé, éclairci : *Affaire* DÉBROUILLABLE.

— **Antonyme.** Indébrouillable.

DÉBROUILLANT (dé-brou-llan; *ll* mll.) part. prés. du v. Débrouiller :

Qu'Hésiode me plaît dans sa théogonie,
Quand il me peint l'Amour *débrouillant* le chaos!
VOLTAIRE.

DÉBROUILLÉ, ÉE (dé-brou-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Débrouiller. Démêlé : *Un écheveau* DÉBROUILLÉ. ‖ Mis en ordre : *Des papiers* DÉBROUILLÉS.

— Fig. Eclairci : *Une affaire* DÉBROUILLÉE. ‖ Tiré de l'ignorance ou de l'embarras de l'esprit : *Une intelligence* DÉBROUILLÉE.

DÉBROUILLEMENT s. m. (dé-brou-lle-man; *ll* mll. — rad. *débrouiller*). Action de démêler, de débrouiller une chose embrouillée : *Le* DÉBROUILLEMENT *d'un écheveau de fil. Le* DÉBROUILLEMENT *de toutes ces paperasses.*

— Fig. Action d'élucider, d'éclaircir : *Il est habile et patient, il faut lui laisser le* DÉBROUILLEMENT *de cette affaire.* (Acad.) *Pour le* DÉBROUILLEMENT *des affaires de la Guyenne, le bon sens des Jeannin et des Villeroy, infusé dans la cervelle du cardinal de Richelieu, n'eût pas été trop bon.* (Card. de Retz.)

DÉBROUILLER v. a. ou tr. (dé-brou-llé; *ll* mll. — du préf. *dé* et de *brouiller*). Démêler : DÉBROUILLER *du fil, de la soie.*

Allez, exercez-vous; *débrouillez* la quenouille.
A. DE MUSSET.

— Par ext. Remettre en ordre les choses qui étaient en confusion : DÉBROUILLER *des papiers.*

— Remettre, rétablir ce qui était brouillé, troublé : *Pour ouvrir ses yeux et* DÉBROUILLER *ses traits, il fallait qu'il parlât.* (Marmontel.) *Les poëtes disent que l'Amour* DÉBROUILLA *le chaos.* (Acad.)

— Fig. Eclaircir, élucider : *Chaos d'affaires très-difficiles à* DÉBROUILLER. DÉBROUILLER *une intrigue, un sujet.* (Acad.) *On ne peut* DÉBROUILLER *tous les replis de ce nœud embarrassant.* (Pasc.) *Votre analyse du poëme de Saint-Lambert* A DÉBROUILLÉ *tout ce que j'en pensais; c'est un froid ouvrage, et l'auteur un froid personnage.* (Mme du Deffant.) *Le philosophe jouit de* DÉBROUILLER *ce qui était obscur.* (Ste-Beuve.) *Les Normands furent les premiers en France qui* DÉBROUILLÈRENT *le français, le fixant, l'écrivant, si bien qu'aujourd'hui nous entendons encore leurs codes et leurs poëmes.* (H. Taine.)

Rien ne lui peut *débrouiller* ce mystère.
LA FONTAINE

Le diable à sa façon *débrouillera* la chose.
V. HUGO.

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.
BOILEAU.

‖ Distinguer, discerner : *Voici, madame, les papiers que vous m'avez demandés; je crains que vous ne puissiez rien* DÉBROUILLER *aux ratures des lettres.* (J.-J. Rouss.) ‖ Deviner, expliquer :

C'est un grand cas qu'étant homme si sage
Vous n'ayez su l'énigme *débrouiller*.
LA FONTAINE.

— Mar. *Débrouiller les cordages*, Parer les cordages qui gisent sur le pont après une manœuvre, les lover à leur poste ou dans les bailles.

Se débrouiller v. pr. Etre débrouillé : *Cet écheveau s'embrouille, au lieu de* SE DÉBROUILLER. ‖ Se démêler, se mettre en ordre : *Bientôt le chaos* SE DÉBROUILLA. (Mass.) *Le chaos ne commença à* SE DÉBROUILLER *que quand la lumière fut séparée des ténèbres.* (Buff.)

— S'éclaircir, en parlant du temps.

— Fig. Etre éclairci, élucidé, devenir plus intelligible : *Je lui écris le détail des affaires encore assez en gros; mais cela va* SE DÉBROUILLER. (Boss.) *Il y a deux principes qui* SE DÉBROUILLENT *pour gouverner le monde : l'intelligence et l'égalité.* (Lerminier.)

Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
A son comble arrivé, *se débrouille* sans peine.
BOILEAU.

‖ S'instruire, se tirer de l'embarras d'esprit : *Son esprit commence à* SE DÉBROUILLER.

— Fam. Se tirer d'affaire : *C'est un gaillard qui* SE DÉBROUILLERA *toujours. Ce garçon-là ne sait pas* SE DÉBROUILLER. *Laissez-le* SE DÉBROUILLER *tout seul.*

— **Antonyme.** Embrouiller.

DÉBROUILLEUR, EUSE s. (dé-brou-lleur, eu-ze; *ll* mll. — rad. *débrouiller*). Celui, celle qui débrouille, qui aide à débrouiller : DÉBROUILLEUR *de manuscrits. Le Rump ne songeait qu'à se perpétuer, en attendant les événements, grands* DÉBROUILLEURS *de la politique.* (Chateaub.)

DÉBRÛLÉ, ÉE (dé-brû-lé) part. passé du v. Débrûler. Désoxygéner : *Substance* DÉBRÛLÉE.

DÉBRÛLER v. a. ou tr. (dé-brû-lé — du préf. *dé*, et de *brûler*). Anc. chim. Faire l'opération inverse de la combustion; désoxygéner : *On peut dire qu'en général la lumière* DÉBRÛLE *les corps brûlés.* (Fourcroy.)

DÉBRUTALISÉ, ÉE (dé-bru-ta-li-zé) part. passé du v. Débrutaliser. Qui a perdu son caractère brutal : *Un brutal* DÉBRUTALISÉ.

DÉBRUTALISER v. a. ou tr. (dé-bru-ta-li-zé — du préf. *dé*, et de *brutal*). Dépouiller de sa brutalité : DÉBRUTALISER *quelqu'un.* DÉBRUTALISER *son caractère.*

Se débrutaliser v. pr. Etre débrutalisé; cesser d'être brutal : *Son caractère* S'EST DÉBRUTALISÉ.

DÉBRUTI, IE (dé-bru-ti) part. passé du v. Débrutir. Dégrossi : *Marbre* DÉBRUTI. *Glace* DÉBRUTIE.

— Fig. Dépouillé de sa nature de brute : *L'homme est, pour nos sophistes, un animal* DÉBRUTI, *une masse organisée.* (De Bonald.) ‖ Inus.

DÉBRUTIR v. a. ou tr. (dé-bru-tir — du préf. *dé*, et de *brut*). Dépouiller ce qui est rude et brut : DÉBRUTIR *une glace.* DÉBRUTIR *un diamant.* DÉBRUTIR *du marbre.*

— Absol. Dégrossir une glace : *Cet ouvrier sait à peine* DÉBRUTIR.

DÉBRUTISSEMENT s. m. (dé-bru-ti-se-man — rad. *débrutir*). Action de débrutir, de dégrossir; résultat de cette action : *Le* DÉBRUTISSEMENT *des glaces.*

DEBRY (Jean-Antoine-Joseph), conventionnel, né à Vervins en 1760, mort à Paris en 1834. Il fut d'abord membre du directoire du département de l'Aisne, puis député à l'Assemblée législative. Il siégea à l'extrême gauche, se prononça contre les prêtres réfractaires et fit décréter, en janvier 1792, que les princes émigrés étaient déchus de leurs droits éventuels à la couronne, pour n'être pas rentrés en France dans les délais prescrits. Le 30 juin, il présenta un rapport pour investir l'Assemblée du droit de déclarer la patrie en danger, et demanda, le 8 août, la mise en accusation de Luckner et de La Fayette. Après la journée du 10, exalté par les dangers publics, il fit la motion fameuse de former un corps de *tyrannicides*, destinés à combattre corps à corps les rois en guerre contre la France et les généraux qui commandaient leurs armées. Cette proposition n'eut pas de suite. Réélu à la Convention nationale, il vota pour les mesures les plus énergiques, proposa cependant de renvoyer le jugement du roi après l'acceptation de la Constitution par le peuple, mais se prononça toutefois pour la mort. Nommé membre du comité de sûreté générale, il fut chargé d'une mission dans le département du Nord, fit décréter, le 21 mars, l'établissement, dans toutes les communes, de comités de surveillance, qui donnèrent naissance aux comités révolutionnaires. Porté au premier comité de Salut public, il donna peu de temps après sa démission, ne joua aucun rôle dans les journées des 31 mai et 2 juin, demanda les honneurs du Panthéon pour J.-J. Rousseau, et se tint un peu à l'écart pendant la Terreur. Après le 9 thermidor, il inclina sensiblement vers la réaction, fut envoyé dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche, de Vaucluse, de la Lozère et de l'Aveyron pour réprimer ceux qu'on nommait alors les terroristes, et fit preuve d'une modération relative qui contraste avec les excès d'autres thermidoriens en mission. A son retour, il entra au comité de Salut public et fit quelques efforts pour arrêter le torrent de la réaction. Nommé membre du conseil des Cinq-Cents après la session conventionnelle, il fut élevé à la présidence en décembre 1796, fit rétablir la contrainte par corps en matière civile, fut nommé rapporteur dans le procès auquel donna lieu la conspiration royaliste de Brotier et La Villeheurnois, et défendit la proposition de soumettre les électeurs au serment républicain. Il appuya le coup d'Etat du 18 fructidor, fait contre le royalisme, proposa diverses mesures pour l'affermissement des institutions républicaines, et fut nommé, le 21 mai 1798, un des plénipotentiaires de la République au congrès de Rastadt, avec Bonnier et Roberjot. On sait qu'en avril de l'année suivante les envoyés, en se mettant en route pour revenir, furent massacrés par les hussards de Szeckler, qui étaient chargés de les escorter. Echappé seul à cet odieux guet-apens, Jean Debry, quoique blessé grièvement, parvint à gagner la France et fut chargé de présider les Cinq-Cents à l'occasion de la fête funèbre qui eut lieu dans ce conseil en l'honneur des victimes. Après le 18 brumaire il se rallia au premier consul, fut appelé au Tribunat et célébra à la tribune la victoire de Marengo dans un panégyrique de Bonaparte et de Desaix. Dès lors, l'ex-conventionnel, le *tyrannicide*, ne fut plus qu'un des humbles satellites de la puissance nouvelle. Nommé préfet du Doubs en 1801, il remplit cette fonction jusqu'en 1814 et se laissa décorer du titre de baron. C'était d'ailleurs un excellent administrateur. Dans ce département, il fut le protecteur du jeune Charles Nodier, qui s'était compromis dans quelques intrigues politiques, et qui lui conserva une vive reconnaissance. Révoqué au retour des Bourbons, nommé préfet du Bas-Rhin pendant les Cent-Jours, il offrit son adhésion à Louis XVIII lors de la seconde Restauration, mais n'en fut pas moins compris dans le bannissement des anciens conventionnels ayant voté la mort de Louis XVI; il se retira à Mons, en Belgique, chez une de ses filles. Il resta en correspondance avec son ancien protégé, Charles Nodier, qui était devenu un écrivain célèbre, et qui parvint à faire cesser son exil à la veille de la révolution de 1830. Dans ces longues années d'exil et de solitude, il était revenu sans réserve aux nobles et viriles passions de la partie active de sa vie, comme le prouvent des lettres de lui que nous avons eues sous les yeux. En 1828, il écrivait à Nodier : « Je suis resté, dans tous les temps de ma vie publique, ce que j'étais en y entrant, dévoué à ma patrie, sans aucun retour sur moi, enthousiaste de la liberté, telle que mes amis les plus éclairés l'avaient conçue, c'est-à-dire fondée sur les lois et sur la pratique de toutes les vertus sociales : sentiment exalté qui fut mon idole, même *lorsque, avec la France, j'ai fléchi sous celle de la gloire*, et qui aujourd'hui fait l'une de nos plus efficaces consolations dans l'exil... »

Il avait soixante-huit ans quand il parlait ainsi; il était pauvre, exilé, sans aucun espoir ambitieux; on peut donc considérer ces graves paroles comme une sorte de testament politique. Comme beaucoup de ceux qui, de même que lui, ont *fléchi sous l'idole de la gloire*, il a confessé la liberté à ses derniers moments; cela ne suffit-il pas pour l'absoudre en partie de ses défaillances et de ses contradictions?

Jean Debry avait publié quelques écrits politiques, entre autres : *Essai sur l'éducation nationale* (1790, 2 vol. in-8°); *Eloge de Mirabeau* (1790).

DÉBUCHÉ s. m. V. DÉBUCHER.

DÉBUCHER v. n. ou intr. (dé-bu-ché — autre forme de *déboucher*). Vén. Sortir du bois, en parlant des bêtes fauves : *Le sanglier vient de* DÉBUCHER.

Mon cerf *débuche* et passe une assez longue plaine,
Et mes chiens après lui. . . . . . .
MOLIÈRE.

— Fig. Sortir des lieux obscurs où l'on vit d'ordinaire pour se montrer dans un milieu plus brillant : *D'Effiat ne voyait que des gens obscurs à Paris, mais* DÉBUCHAIT *parfois en bonne compagnie.* (St-Sim.)

— v. a. ou tr. Faire débucher : DÉBUCHER *un cerf. Ah! fit le vieux chasseur, nous avons par là du chevreuil qui nous attend pour le* DÉBUCHER. (Am. Gouet.)

— s. m. Sortie de la bête de son fort pour entrer en plaine : *Il se trouva au* DÉBUCHER. (Acad.) On écrit aussi DÉBUCHÉ. ‖ Fanfare particulière que l'on sonne lorsque le cerf débuche : *Si le cerf sort du bois et prend la plaine, on sonne le* DÉBUCHER. (Chapus.)

Se débucher v. pr. Etre débuché, être chassé hors du bois : *Le cerf ne peut* SE DÉBUCHER.

DEBUIRE, chansonnier français contemporain, connu sous le pseudonyme de **Du Buc**. Il a composé des chansons en patois de Lille, d'un mérite réel, parmi lesquelles nous citerons celles qui ont pour titre : *L'Canchon du Diable;* la *Petite revue de Lille;* la *Colonne de 1792; L'tir à la cible;* les *P'tits-fils du grand Brûl'Mason; Eh! Soulot; L'nouvielle infortune d'Françôs;* les *Désagréments de la ville de Lille;* le *Broquelet moderne; Françôs au marqué au Pichon;* l'*Queue d'min Quien;* la *Pipe et la Bière* (air du *Docteur Grégoire*, de Nadaud); l'*Agrandissement de Lille;* les *Tarins et les Cardonnettes;* le *Portrait d'Françôs;* la *Concordia;* les *Plaisirs de la foire*, etc. « Nous préférons toutefois, dit M. Alphonse Monnier, ses chansons en français, chansons dont la facture est hardie, correcte et bien soutenue; telles sont, entre autres : *Mes chansons* (à Béranger); la *Chasse de mon roux; Jean Houblon; Ma philosophie;* les *Dames à l'école de natation;* la *Critique*, etc. Nous les préférons, répétons-nous, à ses chansons en patois, qui, toutes spirituelles et très-faciles qu'elles sont, avec une bonne musique, aussi en partie de sa composition, parfaitement et inséparablement fondue avec le sens et l'esprit des paroles, nous font toujours l'effet d'avoir été conçues en bel et bon français; absolument comme, si un chansonnier allemand composait une chanson en français, il y aurait toujours un petit bout de l'oreille qui passerait; il y aurait toujours de l'allemand dans la facture, dans la construction des phrases et même dans la ponctuation. Nous conseillons à M. Debuire de relire Plaute.

En chantant on oublie,

a-t-il dit; qu'il chante encore, qu'il chante toujours, et surtout quelquefois en français, et qu'il oublie notre petit conseil, si toutefois il ne peut lui convenir. »

DEBURAU (Jean-Baptiste-Gaspard) et non **Debureau**, célèbre mime français, né à Neukolin (Bohême), en 1796, mort en 1846. Il était fils d'un ancien soldat français qui, après avoir servi pendant trente ans, se trouva, loin de son pays, à la tête d'une nombreuse famille, dans un état voisin de la misère. Deburau, qui avait onze frères ou sœurs, mena dans sa jeunesse une vie errante, et, attaché à des troupes nomades, parcourut l'Italie, l'Allemagne et la Turquie, recevant force coups de pied et de bâton, conséquence obligée de l'emploi de paillasse qu'il avait choisi. Mécontent de ses succès, il se lança dans l'escamotage, et, comme il n'y réussit pas mieux que sous le costume bariolé de ses premiers essais, on finit par déclarer dans les troupes de saltimbanques qu'il n'était propre à rien. Cependant, au lieu de se décourager, il continua de chercher sa voie, ne se doutant certes point qu'il préparait une véritable révolution que lui permettraient de mener à bien les études classiques qu'il avait eu le bonheur de faire sur le tapis, au milieu des places et des carrefours. Et comme il était apte à marcher sur la tête, à porter des échelles au bout du nez, comme il se tambourinait volontiers sur la nuque avec les talons, qu'il pratiquait la danse des échasses, le grand écart, le saut périlleux, qu'il était ce qu'on appelle, en termes de l'art, rompu, ouvert et désossé, et que, grâce à de salutaires exercices, il savait tomber, comme un capucin de carte ou un héros de Paul de Kock, à travers toutes sortes de vaisselles sans se faire de mal, il songea sérieusement à ressusciter Pierrot, le Pierrot des Romains, un Pierrot digne des beaux jours de Pylade et de Bathylle. Le voilà en effet qui vient hardiment offrir sa figure enfarinée au public du modeste théâtre du boulevard, où, à la lueur de quelques lampions, le funambulisme régnait encore en souverain. Il vient, et tout change d'aspect, et la pantomime triomphe à la face d'un public gouailleur et tapageur, qui ne ménage ni les bravos ni les pommes cuites. Et lui qui jusque-là avait erré par monts et par vaux, il se trouve enfin fixé une fois en sa vie. Il jouissait tranquillement des coups de batte d'Arlequin, inaperçu, méconnu, lorsqu'il prit fantaisie à quelques hommes d'esprit, Charles Nodier à leur tête, de reconnaître dans le Pierrot des Funambules un artiste supérieur, un mime de génie. Trois ou quatre fois par semaine ils se firent les spectateurs assidus de Deburau. Puis M. Jules Janin, d'un coup de sa plume alerte, tailla sa part de gloire et de célébrité à l'acteur enfariné : il révéla, il inventa, pour mieux dire, le grand mime, raconta sa vie avec toutes les libertés de l'imagination et du paradoxe; un jeune peintre peignit en même temps l'illustre Pierrot, et le portrait qu'il en fit de grandeur naturelle devint une des curiosités du Salon de peinture. Alors ce fut de toutes parts une folie, un délire; chacun courut aux Funambules; les plus nobles dames firent leurs délices de cette scène infime écrasée entre deux masures; tout le monde brava les gaz méphitiques du parterre, vint courageusement respirer l'odeur des beignets arrivant tout chauds dans la salle des cuisines ambulantes du boulevard, en compagnie des sucres d'orge, de l'orgeat et des limonades. Deburau, le Pierrot par excellence, le populaire, l'universel Deburau se vit le héros du jour, la passion du moment. De fait, c'était un farceur véritablement extraordinaire, doué d'un sang-froid imperturbable, d'une physionomie spirituelle, d'une adresse sans pareille et d'une rare intelligence de l'art. Il avait de Pierrot la niaiserie fine et la finesse niaise, la gourmandise effrontée et naïve, la poltronnerie fanfaronne, la crédulité sceptique, la servilité dédaigneuse, l'insouciance occupée, l'activité fainéante, et tous ces surprenants contrastes qu'il faut exprimer par un clignement d'yeux, par un pli de la bouche, par un froncement de sourcil, par un geste furtif. « Deburau, a dit M. Théophile Gautier, était dans son genre un acteur comme Frédérick, Talma, Mlle Mars et Mlle Rachel; un accident heureux et rare! »

Rien ne manquait donc au triomphe de Deburau, et dans ce petit théâtre du boulevard où il avait pour sceptre le bâton traditionnel, pour trône une échelle, pour couronne un serre-tête noir faisant ressortir les oreilles comme deux anses, il était véritablement roi sous sa casaque blanche à gros boutons et son pantalon flottant, lorsqu'il eut la malencontreuse idée de se laisser séduire par des offres brillantes. Rêvant un empire plus vaste que celui qui jusqu'alors avait fait sa fortune et sa gloire, on le vit paraître un soir au Palais-Royal. C'était le 12 octobre 1832. On accourut pour le voir, les fidèles lui firent cortége; mais Pierrot, mal à l'aise dans le vaudeville, se troubla. Il revint sagement au pays de la pantomime, et ses sujets, qui ne lui gardaient pas rancune, recommencèrent leurs ovations comme devant. Trois années se passèrent et la vogue tenait bon, lorsqu'un jour un bruit auquel personne ne voulut croire se répandit dans Paris : « Deburau a tué un homme! » On connut bientôt la vérité. Par une journée d'avril 1836, Deburau se promenait à Belleville, la canne à la main, ainsi qu'un bon bourgeois. Des passants le reconnaissent et le regardent avec curiosité. Un jeune ouvrier l'interpelle grossièrement. Deburau riposte en termes énergiques. L'agresseur, qui se sent appuyé par les rires de la foule, s'écrie de plus belle : *Hé! Pierrot, ohé!* Deburau répond à cette insulte par un coup de poing comme il a appris à les appliquer là où l'on ne procède que par gestes; puis il continue son chemin. A quelques heures de là, la fatalité ramène le provocateur sur le chemin du provoqué. Le jeune homme recommence ses quolibets; il poursuit Pierrot, le taquine, l'irrite au point que, poussé à bout, l'insulté se retourne et porte un coup de canne plombée sur la tête de l'imprudent, qui tombe pour ne plus se relever. Le pauvre Deburau, à qui un mouvement irréfléchi venait de faire commettre un meurtre, passa de la colère à la douleur la plus complète; c'est à peine s'il eut la force de répondre, tant il était abattu, à l'interrogatoire qu'on lui fit subir. Dès le lendemain, ses camarades, ses amis, ses directeurs sollicitèrent sa mise en liberté, et les soldats et officiers de la garde nationale, dont il faisait partie, signèrent une requête en sa faveur. Une telle spontanéité d'intérêt fut favorable à Deburau, cité d'ailleurs pour sa moralité, sa bonne conduite, son dévouement à sa famille. Il fut acquitté et reprit son service; mais une grande tristesse s'emparait de lui chaque fois que cet événement lui revenait à l'esprit, et on ne le vit plus jamais porter de canne. Quelques années plus tard, il fut question de fermer les Funambules, théâtre qui ne se trouvait pas dans les conditions réglementaires de la police. George Sand prit la défense de Pierrot : le théâtre ne fut pas fermé; mais Pierrot fit une chute sur la scène et en mourut. Bâtonniste des plus habiles, Deburau dessinait les combats pour le théâtre du Cirque. Ce grand comédien, que d'illustres artistes ne dédaignaient pas d'aller étudier à la scène, a eu des successeurs : nul ne l'a remplacé. Quand elle eut produit sa face prédestinée, la nature a pu s'arrêter et dire, en parodiant Shakspeare : « J'ai fait un Pierrot! » mais le moule en est brisé. La pantomime est morte après lui, comme la tragédie après Talma, et cela malgré les tentatives que font encore pour ressusciter ces deux genres des audacieux qui n'ont que du talent là où il faut du génie.

DEBURAU (Charles), mime français, fils du précédent, né à Paris le 12 février 1829. Il fut d'abord horloger, puis peintre sur porcelaine et sculpteur. En 1846, on l'admit au Conservatoire, où il s'essaya, mais inutilement, attendu la faiblesse de son organe, aux rôles comiques. Son père étant mort, il tenta, bien qu'il n'eût encore que dix-huit ans, de lui succéder, et débuta, en novembre 1847, aux Funambules, dans une pièce spécialement écrite pour lui, les *Trois planètes*. Il créa ensuite divers rôles avec M. Paul Legrand et reprit peu à peu le répertoire nombreux et infiniment varié du célèbre Pierrot, son père et son modèle. Mais aux Funambules, comme sur un trône, un nom illustre est un pesant fardeau, et il ne suffit pas de le porter pour savoir régner. Quoiqu'il ne manquât pas de talent mimique, M. Charles Deburau ne pouvait faire oublier celui qui avait endossé avant lui la casaque blanche. Il parut cependant dans une centaine de créations ou reprises et se fit souvent applaudir d'un public assez indifférent sur la tradition et devant lequel il a personnifié surtout le Pierrot populaire. En 1855, il soutint contre la direction des Funambules un procès que termina un dédit de 10,000 francs payé par lui. On l'a revu pendant une saison, en 1856, sur la scène des Délassements-Comiques, qu'il a quittée brusquement. Une ex-prima donna d'un de nos théâtres lyriques porta alors contre lui diverses plaintes qui l'allèrent trouver plus d'une fois en province, où il avait formé une troupe mimique au moyen d'une association qui se dénoua devant le tribunal de commerce par la condamnation de M. Deburau. Celui-ci, pour mettre fin aux infortunes de Pierrot, s'est marié en 1857, à Orléans. Après avoir pris la direction du théâtre de Tours, où il exploitait la troupe mimique organisée par l'association dont il vient d'être parlé, il a ouvert à Paris, en juin 1858, le spectacle Deburau, qui n'a duré que fort peu de temps. Il est allé ensuite à Constantinople avec la prétention de dérider les fiers Ottomans. Il a dû y renoncer, il y perdait ses grimaces. C'est alors qu'il est revenu chez nous avec des projets d'entreprises nouvelles.

Deburau, histoire du théâtre à quatre sous, par J. Janin (1832, in-12). C'est un livre étrange, dans lequel M. J. Janin paraît avoir

inventé Deburau, l'illustre mime du théâtre des Funambules. C'est une sorte de biographie, car l'auteur raconte la vie du paillasse d'après les confidences de Deburau d'abord, et ensuite avec toutes les ressources d'une vive imagination. Le livre exalta le Pierrot, et, l'un aidant l'autre, tous deux eurent un grand succès.

DEBURE (Guillaume-François), libraire et bibliographe, né à Paris en 1731, mort en 1782. Il a laissé une *Bibliographie instructive* ou *Traité de la connaissance des livres rares et singuliers* (1763-1768, 7 vol. in-8°), qui mérite de grands éloges ; un *Catalogue des livres du cabinet de M. L.-J. Gaignat* (1769, 2 vol. in-8°), pour faire suite à l'ouvrage précédent ; son *Museum typographicum, etc.* (1755, in-12), publié sous le nom de Rebude et tiré à 12 exemplaires, est une rareté et, par conséquent, une curiosité précieuse pour les bibliophiles.

DEBURE (Guillaume), libraire, cousin du précédent, né à Paris en 1734, mort en 1820. Il joignit à son magasin ceux de Guillaume-François Debure et de Debure-Saint-Fauxbin, fut à la tête de la librairie la plus considérable de France, devint libraire en titre de l'Académie des inscriptions, et, pendant la Révolution, fut membre de la commission des monuments. On lui doit aussi d'excellents catalogues, au nombre de 43, entre autres ceux du duc de La Vallière, de Loménie de Brienne, de Mercier de Saint-Léger, etc.

DEBURE-SAINT-FAUXBIN (Jean-François), frère de Guillaume-François Debure, né à Paris en 1741, mort en 1825. Il abandonna la profession de libraire pour vivre dans la retraite et se livrer à l'étude des lettres anciennes. On a de lui des traductions du *Nouveau manuel d'Epictète* (1784, 2 vol.) et de *Daphnis et Chloé* de Longus (1787) ; une bonne édition des *Consolations* de Boèce (1783), etc.

DÉBUSCABLE adj. (dé-bu-ska-ble — rad. *débusquer*). Qui peut être débusqué : *Ennemi* DÉBUSCABLE.

DÉBUSQUÉ, ÉE (dé-bu-ské) part. passé du v. Débusquer : *Ennemi* DÉBUSQUÉ. *Troupes* DÉBUSQUÉES. *Alerte! alerte! monsieur..... — Qu'est-ce donc? — Nous sommes* DÉBUSQUÉS, *l'oncle nous suit à la piste.* (Scribe.)

DÉBUSQUEMENT s. m. (dé-bu-ske-man — rad. *débusquer*). Action de débusquer, résultat de cette action : *Les Piémontais s'élancèrent dix fois vers San-Martino avant d'opérer le* DÉBUSQUEMENT *de la division autrichienne.* (Aug. Humbert.)

DÉBUSQUER v. a ou tr. (dé-bu-ské — Pour trouver l'étymologie de ce mot, ainsi que celle d'*embusquer*, *embuscade*, et autres dérivés analogues, v. l'article BOIS). Chasser d'un poste avantageux : *Les ennemis s'étaient postés sur une hauteur ; nous les en* DÉBUSQUÂMES *à coups de canon.* (Acad.)

— Par ext. Arracher à une situation, à une condition avantageuse ; supplanter : *Il était entré dans le ministère, mais on l'en* A DÉBUSQUÉ. *Il était le favori du prince, un nouveau venu l'*A DÉBUSQUÉ. *Chavigny, à qui le cardinal avait reproché qu'il ne s'attachait pas comme Servien à son emploi, ne cherchait que l'occasion de le* DÉBUSQUER. (Tall. des Réaux.)

— Fig. Chasser, déloger : DÉBUSQUE*-t-on la vanité d'une position, elle s'installe dans une autre.* (Balz.)

— Véner. Faire sortir du bois, du terrier ou du gîte : DÉBUSQUER *le cerf.* DÉBUSQUER *un lièvre.*

Vous pouvez expliquer par quel art assassin
Vous avez *débusqué* ce timide lapin.
BERCHOUX.

— v. n. ou intr. Passer d'un endroit dans un autre : *Comme le vent était favorable pour* DÉBUSQUER *dans la mer Egée, nous traversions une vraie foule de navires.* (Th. Gaut.)

— Véner. Quitter le bois, son gîte, son terrier : *Le loup* A DÉBUSQUÉ.

— Techn. Diminuer ou supprimer le buscage de : DÉBUSQUER *une jupe.*

DÉBUT s. m. (dé-bu — du préf. *dé*, marquant le point de départ, et de *but*). Premier coup, à certains jeux, comme au billard, à la boule, au mail, etc. : *Faire un beau* DÉBUT. (Acad.)

— Par ext. Commencement d'une chose : *Au* DÉBUT *de la maladie. Ce* DÉBUT *est maladroit.* (Acad.) *Le* DÉBUT *d'un discours doit être simple et modeste, pour concilier à l'orateur la bienveillance de l'auditoire.* (L'abbé Maury.)

Que le *début* soit simple et n'ait rien d'affecté.
BOILEAU.

‖ Entrée dans une carrière : *Faire son* DÉBUT *dans le monde. Cet avocat n'a pas réalisé les espérances que son* DÉBUT *avait fait concevoir.* (Acad.) *Ses* DÉBUTS *littéraires annonçaient une âme ardente et passionnée, que l'amour et l'enthousiasme pouvaient mener loin.* (Ch. Nod.) *Malherbe professait un grand mépris pour les hommes en général. Un jour, après avoir fait le récit de la mort d'Abel, il fit cette réflexion misanthropique : « Ils n'étaient encore que trois ou quatre au monde, et l'un d'eux va tuer son frère : voilà un beau* DÉBUT !

Qu'à son *début* doit trembler une amante !
Quel embarras suit le don de son cœur !
***

Qui donc prit en souci mon *début* littéraire ?
Personne. . . . .
C. DELAVIGNE.

‖ Premier ouvrage : *La* Thébaïde *a été le* DÉBUT *de Racine.* Œdipe *est le* DÉBUT *tragique de Voltaire.* Hernani *a été le* DÉBUT *de V. Hugo au théâtre. La manière sombre a été le* DÉBUT *de tous les paysagistes allemands.* (Bailly.)

— Théâtre. Premiers essais d'un acteur engagé par l'administration d'un théâtre, et jouant devant le public pour être agréé ou rejeté par lui : *Un rôle de* DÉBUT. *Premier, second* DÉBUT. *Il a obtenu un ordre de* DÉBUT. *Faire son* DÉBUT, *ses* DÉBUTS. *Sous l'ancien régime, le* DÉBUT *de M*[lle] *Raucourt fut un événement.* (Ourry.)

Il a fait à Paris un *début* malheureux.
C. DELAVIGNE.

— **Antonymes.** Clôture, conclusion, consommation, dénoûment, fin, retraite, terme.

Début à l'Opéra (UN), roman par M. Ernest Feydeau, auquel il faut joindre : *Monsieur de Saint-Bertrand* et le *Mari de la danseuse*, deux autres romans qui font suite au premier, avec lequel ils forment une sorte de trilogie.

Cette étude réaliste commence par une préface très-spirituelle en réponse aux attaques d'immoralité lancées de toutes parts contre l'auteur de *Fanny*. « L'écrivain, soutient M. Feydeau, doit être uniquement jugé, comme le statuaire, au point de vue de l'exécution, de l'art, et non à celui de la décence et de la morale. Le goût de l'époque est à l'exactitude : il faut s'y conformer, peindre les mœurs telles qu'elles s'offrent à nos yeux, et représenter le mal et le bien mélangés, comme ils le sont dans la réalité. C'est même un grand service à rendre à la société, car ceux qui la jugent d'après cette morale en action fictive, introduite dans les romans du jour, se préparent pour l'avenir de cruelles illusions. Armer de toutes pièces le combattant qui va s'élancer dans l'arène du monde, le former pour la lutte, le prémunir contre les surprises, voilà le devoir de l'écrivain. » Aussi la seule littérature possible et utile, d'après M. Feydeau, est-elle celle de l'école réaliste, celle qui peint la réalité et l'humanité telles qu'elle les voit. Il en tient pour l'éducation spartiate. Cette thèse est soutenue avec habileté, talent et esprit, et l'ouvrage vient à son appui ; malheureusement, c'est elle qui est la justification de *Monsieur de Saint-Bertrand*, et non point le livre qui prouve en faveur de la doctrine. La moralité prêchée à la façon du premier des réalistes, Rétif de la Bretonne, ne saurait jamais obtenir droit de cité en France. M. Feydeau ne parviendra jamais à en exiler le respect des convenances. Le *Début à l'Opéra*, qui commence la série de ces trois romans, ou plutôt de ce roman en trois volumes, est l'histoire d'une reine de la chorégraphie. Au moment où l'*impresario* qui l'a formée, qui a pourvu aux frais nécessités par l'apprentissage de la danse, espère recueillir le fruit de sa patience et de ses efforts, elle lui échappe et va se jeter dans les bras d'un galant chevalier, le vicomte de Saint-Bertrand, qui l'initie bientôt à tous les mystères d'une vie de plaisirs et de débauche. Dans *Monsieur de Saint-Bertrand*, le lecteur est transporté à Bade au milieu du luxe insolent, des jeux effrénés, des faciles amours, et là il assiste aux aventures de toute sorte que peut traverser une passion de comédienne. Puis on découvre que le noble amant de la danseuse n'est, sous un brillant vernis, qu'un misérable, qui n'a de nom honnête en aucune langue. Il mène un train de prince, et c'est la bourse de ses maîtresses qui fournit à ses dépenses. Devenu l'amant de la comtesse de Wanda, noble polonaise qui lui confie le secret d'une conspiration contre la Russie, il vend les conjurés pour de l'or et se fait chasser honteusement par sa maîtresse. Enfin le *Mari de la danseuse* nous montre le même Saint-Bertrand marié à Barberine. L'amour de celle-ci pour ce chevalier d'aventures a été la faute de sa vie ; son mariage avec lui en est la folie et l'expiation. Ce proxénète du grand monde, qui, un jour, ne craint pas de descendre au rang de *bravo* en assassinant un homme dont la vie lui est payée 100,000 francs, vend sa femme, exploite son talent, et lorsque enfin, à force de mauvais traitements, elle vient à succomber, il trafique encore de son cadavre en l'exposant comme une curiosité publique. Mais l'heure de la punition ne tarde pas à sonner. Saint-Bertrand, de chute en chute, tombe dans la misère ; puis il passe en Californie, où, après avoir essayé de quelques viles industries, il termine sur le gibet sa honteuse existence.

Le but véritable de ces trois romans est d'initier le public aux mystères des coulisses de l'Opéra et aux mille détails intimes de la vie d'une reine de théâtre. M. Feydeau, en observateur habile des goûts du plus grand nombre des lecteurs, a merveilleusement compris tout le parti qu'il pouvait tirer de ses connaissances approfondies de la gent théâtrale, et on ne peut nier qu'il n'ait réussi à produire le tableau le plus saisissant des comédies, drames et vaudevilles qui, à l'insu du spectateur, se jouent quotidiennement sur la scène, dans le foyer et dans les loges des artistes, avant le lever du rideau. Les passions grandes et petites, les calculs, les intérêts, les rivalités, les jalousies de toute sorte qui agitent ce monde étrange, tout cela est observé au microscope et peint sur le vif. Le caractère de Barberine est bien étudié et supérieurement rendu ; celui de Saint-Bertrand, malgré ses turpitudes, offre un puissant intérêt. C'est qu'il n'est pas dans la nature qu'un homme puisse se conduire en misérable sans que le remords lui fasse cruellement expier ses torts, sans que l'honnêteté native se révolte instinctivement. Lorsqu'une honte nouvelle vient le frapper à la face, il rougit, il sent son abaissement, il forme le projet de se relever ; mais, entraîné par les conséquences inexorables de sa conduite, il s'enfonce chaque fois plus profondément dans la boue. En vain il lutte, car il n'a pas vendu les Polonais sans combats intérieurs : il succombe jusqu'au moment où, dégradé complétement, il étalera cyniquement son impudeur dans laquelle il semblera même prendre plaisir à se draper.

Le livre est écrit avec vigueur, le style est coloré. Comme exécution, comme art, en admettant la théorie de M. Feydeau, c'est une œuvre réussie. On y remarque un tableau plein d'énergie des infamies exercées par les Russes contre les héroïques soldats de l'indépendance polonaise. Au point de vue de la morale, la question est bien différente. Le rôle de Saint-Bertrand présente même un grand danger. Ce misérable, qui ne peut se réhabiliter, poursuivi par sa première faute, n'offre-t-il pas une excuse à ceux qui refusent d'écouter la voix du repentir, seul capable de régénérer l'âme ?

Ces peintures malsaines d'une âme pétrie de fange et cependant se faisant accepter partout par la terreur et l'habileté de ses calculs, quoi qu'en dise l'auteur, sont bien propres à séduire certains caractères chez lesquels la morale n'a poussé que de faibles racines. D'ailleurs il nous semble que c'est déjà manquer de dignité pour soi et pour ses lecteurs que de prétendre les intéresser aux turpitudes d'un de ces hommes auxquels dans le monde ils rougiraient de tendre la main. M. Feydeau recevrait-il Saint-Bertrand chez lui ? Certainement non. Nous croit-il alors de moins bonne maison pour nous le présenter ? Sous le titre de : *Monsieur de Saint-Bertrand*, M. Feydeau a fait représenter une comédie sur le théâtre du Vaudeville au mois de juin 1865. Mais le public, dont il est plus facile de choquer l'esprit que les yeux, n'a pas voulu supporter au théâtre le personnage qu'il avait admis dans le roman, et la pièce n'a eu que quelques représentations.

Début dans la magistrature (UN), roman publié en 1862 par M. Jules Sandeau. « La magistrature, c'est l'ambition de bien des jeunes gens à peine échappés des écoles. Les uns, c'est le plus grand nombre, n'y cherchent qu'une position ; d'autres se laissent volontiers séduire par l'honneur qui s'attache au titre de magistrat ; il en est peu qui s'interrogent sévèrement et se demandent s'ils ont en eux la force nécessaire pour remplir les devoirs que ce titre impose. C'est une chose grave que de représenter la justice et la loi, et cette fonction exige de ceux qui osent s'en charger tout autant de vertu que le sacerdoce. » Telles sont les observations que présente à un jeune homme qui se destinait à cette carrière un vieux magistrat, et, comme preuve à l'appui, il lui fait le récit de son *début dans la magistrature*. Tout jeune, il a rencontré chez un parent la femme de son premier président et en est devenu amoureux. Or, appelé dans sa famille par son père, il veut dire un dernier adieu à celle qu'il aime, et, par un prodige de gymnastique, atteint à son balcon. En redescendre est encore plus difficile, car le jeune disciple de Cujas se laisse choir, et un pistolet qu'il porte dans sa poche part tout seul. Grande rumeur dans la maison ! Le premier président, qui soupçonne la vérité, force le jeune magistrat à inventer une histoire de voleur, et, craignant de compromettre celle qu'il aime, notre amoureux imagine une déposition des plus circonstanciées et va jusqu'à donner un signalement de fantaisie. Tranquille sur les suites de son escapade, il emploie tout son esprit à se dérober aux chaînes du mariage dont son père le menace, lorsqu'une lettre lui apprend l'arrestation du coupable, car, pour la justice, il y a toujours un coupable. Il tombe à la renverse, frappé d'un transport au cerveau. Lorsqu'il revient à lui, au bout de trois semaines, il veut partir presque mourant pour empêcher la condamnation d'un innocent. Arrivé à temps au tribunal, il regarde le malheureux qui répond au signalement de son invention, puis s'écrie d'une voix vibrante : « C'est lui, je le reconnais ! » Fait plus curieux encore ! l'accusé avoue son crime et s'entend condamner à deux ans de prison. L'explication de cette énigme est toute simple. Quelques jours avant son escapade nocturne, le jeune magistrat avait essuyé le feu d'un voleur, et, sans bien s'en rendre compte, c'était le signalement de ce voleur qu'il avait donné, et c'est ce voleur qu'il avait retrouvé sur le banc des accusés. Craignant d'être puni comme assassin, le malfaiteur s'était bien gardé de contredire celui qui l'accusait. Tout se terminait donc pour le mieux ; mais le débutant dans la magistrature avait passé par des épreuves qui font blanchir les cheveux en un mois.

Le style de cet ouvrage est clair, élégant, parfois un peu maniéré. Quant à son côté moral, ou plutôt quant au profit qu'en peuvent retirer les futurs magistrats, on en jugera par la conclusion du récit. « Le confident de cette histoire demeurait silencieux et recueilli ; le narrateur l'observait avec complaisance et jouissait secrètement de l'effet qu'il avait produit, quand le jeune homme, relevant la tête : « Monsieur le conseiller, dit-il, votre récit » m'a vivement intéressé et me profitera, j'espère..... Mais comment vous y prîtes-vous » pour arriver jusqu'au balcon de la présidente ? »

Début dans la vie (UN), roman par H. de Balzac. V. SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE.

DÉBUTANT (dé-bu-tan) part. prés. du v. Débuter : *Il est peut-être impossible de faire bien en* DÉBUTANT. (Grimm.)

DÉBUTANT, ANTE s. (dé-bu-tan, an-te — rad. *débuter*). Celui, celle qui débute. Se dit surtout de ceux qui subissent au théâtre l'épreuve du début : *Le* DÉBUTANT *et la* DÉBUTANTE *ont été fort applaudis.* (Acad.) *Dans le monde, comme au théâtre, on applaudit les* DÉBUTANTS *par jalousie contre les premiers sujets.* (A. d'Houdetot.) *Le trouble, l'embarras inséparables d'un début ne peuvent que nuire au* DÉBUTANT ; *ils intéressent dans la jolie* DÉBUTANTE. (Ourry.)

— Fam. Homme sans expérience, novice.

— **Encycl.** Théâtre. Le décret de Moscou du 15 octobre 1812 porte que le surintendant des spectacles impériaux donnera seul les ordres de début sur la scène du Théâtre-Français ; que les débuts n'auront pas lieu du 1er novembre jusqu'au 15 avril. « Ces ordres, y est-il dit, seront présentés au comité, qui sera tenu de les enregistrer et de mettre au premier répertoire les trois pièces que les *débutants* demanderont. Le surintendant pourra appeler pour débuter les élèves de notre Conservatoire, ceux de maîtres particuliers, ou les acteurs des autres théâtres, auquel cas leurs engagements seront suspendus et rompus, s'ils sont admis à l'essai. Les acteurs et actrices qui auront des rôles dans ces pièces ne pourront refuser de les jouer, sous peine de 150 francs d'amende. On sera obligé indispensablement à une répétition entière pour chaque pièce où les *débutants* devront jouer, sous peine de 25 francs d'amende pour chaque absent. Le comité proposera ensuite d'autres rôles à jouer par le *débutant*, et le surintendant en déterminera trois que le *débutant* sera tenu de jouer, après des répétitions particulières et une répétition générale. Les *débutants* qui auront eu des succès et annoncé des talents seront reçus à l'essai au moins pour un an, et ensuite comme sociétaires par le surintendant, selon qu'il le jugera convenable. » L'ordonnance royale du 14 décembre 1816 et une autre ordonnance de 1822 reproduisent, à d'imperceptibles détails près, ces dispositions du décret de Moscou. Sous l'ancienne monarchie, la Comédie-Française pouvait prendre pièces et acteurs où bon lui semblait. Elle se recrutait surtout, pour les derniers, dans les théâtres de province. Dès qu'un artiste s'était distingué d'une façon particulière sur une de ces scènes, un ordre de début l'appelait à Paris, soit au Théâtre-Français, soit au Théâtre-Italien, soit à l'Opéra. Ces ordres de début étaient expédiés par les gentilshommes de la chambre, arbitres souverains en ces matières. L'usage était que ces *débutants* parussent d'abord sur le théâtre de Versailles, et, en ce qui concerne l'Opéra, on faisait paraître les *débutants* dans les prologues avant de les lancer à travers les cinq actes d'un ouvrage entier. Il en était ainsi du temps de Lulli, de Campra, de Mouret.

Une autre coutume s'établit vers 1730. Le *débutant* ne monta plus sur le théâtre pour faire connaître sa personne, sa voix et ses talents ; on eut soin de crêper ses cheveux, de le poudrer à frimas ; coiffé d'un tricorne de satin bleu, chargé de rubans, vêtu d'un costume de berger galant, tenant en main sa houlette dorée, le nouveau Tircis dut arriver au milieu des musiciens, des choristes du concert spirituel, se camper devant un pupitre et chanter *Exsurgat Deus, pie Jesu, virgam virtutis tuæ*, ou bien le fameux *Amen* de Lalande. C'est aux concerts spirituels donnés dans la salle des Suisses, aujourd'hui des Maréchaux, au palais des Tuileries, pendant la quinzaine de Pâques, temps de repos pour les spectacles, que les débuts des acteurs chantants avaient lieu. Jélyotte, La Tour, Pillon, Muguet, Legros et beaucoup d'autres ténors, après avoir satisfait à cet usage au gré des intendants de la musique du roi et du public, furent engagés pour représenter *les princes et les bergers*, extrémités sociales que les registres de l'Opéra, selon la remarque de Castil-Blaze, renfermaient curieusement dans la même accolade. Les lois les plus sévères reçoivent des amendements ; on permit à ces *débutants* de se faire entendre dans des airs français, bien mieux, dans des airs d'opéra. Dès ce moment chacun de ces aspirants se montra dans le costume du rôle qu'il avait choisi. En 1764, lorsque Duparc débuta par l'air : *Eclatez, fières trompettes*, de *Castor et Pollux*, il était revêtu d'une cuirasse et portait le casque en tête, l'épée au côté. Il n'était pas moins bizarre de voir des nymphes et des reines, des bacchantes et des bergères de théâtre, en habit de cérémonie, en costume infiniment dégagé, des magiciennes même, la baguette d'or à la main, venir usurper les augustes fonctions du sacerdoce, en récitant des oraisons, des litanies, des psaumes au concert spirituel, pour se préparer aux scènes brillantes et passionnées du drame lyrique.

A Paris, où le public est débonnaire et bien élevé, les débuts sont maintenant une simple formalité, importante à coup sûr pour l'artiste, mais dont les résultats ne présentent jamais pour lui un caractère désagréable ; s'il est faible ou mauvais, le public l'accueille froidement, mais sans manifester autrement son mécontentement, sachant bien que sa réserve suffira pour tenir la direction en garde et l'empêcher, même si elle engage le *débutant*, de lui confier des rôles trop importants, ce qui pourrait, en éloignant les spectateurs, faire tort aux ouvrages représentés. En province, au contraire, où le public est taquin, hargneux, souvent injuste, et où les débuts d'une troupe se font en masse, cette formalité acquiert toute l'importance d'un événement et amène souvent des scandales, parfois même des troubles. Les spectateurs de nos villes de départements sont loin d'être aussi accommodants et aussi polis que ceux de la capitale : ils ne se contentent point d'accueillir sans enthousiasme le *débutant* qui leur déplaît ; ils se livrent à des manifestations souvent déplacées, ne lui épargnent ni les injures ni les humiliations, et joignent parfois, même à l'égard des femmes, la lâcheté à l'ironie. Le public de la province est sans pitié pour les artistes qui n'obtiennent pas ses suffrages, et la physionomie d'une salle de spectacle, un jour de débuts, est l'une des choses les plus singulières et les plus étranges qui se puisse voir. Parfois, au sujet d'un artiste, la salle se divise en deux camps, dont l'un se compose d'approbateurs enthousiastes et l'autre d'improbateurs forcenés ; parfois aussi, tout un auditoire se rue sur un malheureux *débutant*, au point de le rendre fou et de lui enlever toute espèce de moyens de salut. On commence par des *chut* et des signes non équivoques de mécontentement ; puis les sifflets, les acclamations ironiques ou énergiques se mettent de la partie avec une violence et un ensemble inouïs ; les pieds frappent régulièrement et bruyamment sur le parquet, des refrains populaires éclatent en chœur de tous les côtés de la salle, et il suit de tout cela un tapage horrible, épouvantable, qui n'a pas de peine à couvrir la voix de la victime infortunée. Très-souvent il arrive que le spectacle ne peut être terminé, par le fait de ces manifestations grossières et absurdes. Malheur surtout au *débutant* qui, dans ces conditions, tenterait de renouveler une épreuve à laquelle il a droit pourtant. Les habitués du théâtre ont pris alors leurs mesures et se sont entendus à l'avance pour lui rendre la vie impossible : à peine est-il entré en scène qu'il est accueilli par des huées et par de violentes bordées de sifflets ; ceux-ci n'ont pas honte de jeter à ses pieds des pièces de menue monnaie, ce qui est une insulte et une lâcheté ; ceux-là lui lancent des bouquets de chardons ou des couronnes de foin ; d'autres se mettent à imiter, pour le mettre complétement hors de lui, la voix et le cri de certains animaux. On a vu des gens, à l'issue d'une soirée de ce genre, pousser la cruauté jusqu'à attendre, à la sortie des artistes, celui ou celle qui avait été l'objet des manifestations que nous venons de rapporter, et, dès qu'il apparaissait, l'entourer et le reconduire jusqu'à sa demeure au bruit d'un horrible charivari, comme si ce n'était pas assez déjà de l'avoir insulté gratuitement dans l'exercice de sa profession, et comme si le comédien qui a dépouillé son costume ne redevenait pas, par cela même, un citoyen comme un autre. Nous le disons en toute sincérité, le public de la province est lâche en ce qui concerne les comédiens *débutants* qui viennent se présenter à lui. Il y a là des coutumes odieuses, établies malheureusement depuis de longues années, qui sont déloyales et indignes d'un peuple civilisé. Bien des fois déjà les autorités municipales ont essayé de réagir contre des usages si scandaleux, mais tous les efforts sont restés impuissants à les faire disparaître.

A Paris, nous l'avons dit, rien de tel ne se produit. Les débuts se font paisiblement, sans bruit, sans éclat et de la façon la plus digne. Lorsque l'artiste ne plaît point au public, le directeur ne l'engage pas ; s'il plaît, au contraire, il est engagé, et souvent la série de ses débuts provoque une série de recettes fructueuses pour l'administration ; aussi, en cas semblable, celle-ci ne se gêne-t-elle point pour prolonger la formalité des débuts, qui, inscrits en tête de l'affiche, attirent la foule. Lorsque Ponchard, en 1812, parut sur la scène de l'Opéra-Comique, ses débuts furent prolongés pendant plus de quarante représentations. Ce fut plus fort encore lors de l'apparition de Mme Boulanger, dont le succès avait été aussi spontané qu'éclatant : cette artiste, remarquable à plus d'un titre et dont la carrière fut si brillante, avait déjà fait soixante et un débuts lorsqu'elle fut atteinte d'une maladie grave qui l'éloigna pendant plusieurs mois de la scène ; lorsqu'elle fut rétablie, elle fit encore quarante-huit nouveaux débuts. En pareil cas, le mot *début*, inscrit sur une affiche, n'est plus qu'une amorce à l'adresse du public et n'annonce même pas une formalité devenue désormais inutile.

Débutante (LE PÈRE DE LA), vaudeville en cinq actes, par Bayard et Théaulon. V. PÈRE.

DÉBUTÉ, ÉE (dé-bu-té) part. passé du v. Débuter. Commencé :

Achève, Petit-Jean ; c'est fort bien *débuté*.
RACINE.

— Jeux. Eloigné, séparé du but : *Une boule* DÉBUTÉE.

DÉBUTER v. n. ou intr. (dé-bu-té — rad. *début*). Jouer le premier coup au mail, à la boule, au billard ou à tout autre jeu : *Il* A DÉBUTÉ *par un beau coup.* (Acad.)

— Par ext. Commencer : *Il* DÉBUTA *par des invectives. Le poëme de Lucrèce* DÉBUTE *par une invocation à Vénus.* (Acad.) *L'esprit de l'homme* DÉBUTE *par la religion, par la foi.* (Géruzez.) *Tout traité d'hygiène devrait* DÉBUTER *par un appel chaleureux à l'assistance, à la fraternité, au dévouement.* (L. Cruveilhier.) *La cosmogonie des Phéniciens* DÉBUTE *par le chaos.* (Lamenn.) *L'intelligence ne* DÉBUTE *pas par l'abstraction.* (V. Cousin.) *La méthode de Malebranche veut qu'on* DÉBUTE *par la foi et qu'on finisse par l'intelligence.* (Vacherot.) *L'art* DÉBUTE *par l'architecture, base et cadre des autres arts qui les porte et les abrite tous à la fois.* (E. Pelletan.)

Dans le crime une fois il suffit qu'on *débute* ;
Une chute toujours attire une autre chute.
BOILEAU.

‖ Faire ses premiers pas dans une carrière : DÉBUTER *dans la carrière des lettres. Christophe faisait en ce moment ses études pour* DÉBUTER *au barreau, ce premier degré de la magistrature.* (Balz.) ‖ Faire sa première apparition, sa première entrée : DÉBUTER *dans le monde. Cet homme* A *bien* DÉBUTÉ À LA COUR. (Acad.) *On n'obtient jamais de considération dans le monde, si l'on n'y* DÉBUTE *par acquérir de l'estime.* (Mme de Puizieux). *Un jeune homme qui* DÉBUTE *à vingt et un ans avec 18,000 francs de rente est un garçon ruiné.* (Balz.) *L'enfant du pauvre* DÉBUTE *dans la vie par la crèche.* (E. Texier.)

Vous allez *débuter* sur la scène du monde ;
Chaque rôle y demande une étude profonde.
DESMAHIS.

‖ Faire paraître son premier ouvrage : *Virgile* A DÉBUTÉ *comme les autres finissent.* (Boissonade.) *A quarante ans passés, Raynouard allait* DÉBUTER *avec le feu d'un jeune homme et avec la solidité d'un vétéran.* (Ste-Beuve.)

— Théâtr. Faire ses débuts : *Un comédien qui* DÉBUTE. *M*[lle] *Mars* DÉBUTA *à la Comédie-Française au commencement de 1772.* (Encycl.) *Quand doit* DÉBUTER *cette rivale?...* (Scribe.)

..... Vous *débutez* ; dans ce pas hasardeux
Aurez-vous pour soutien un journaliste ou deux ?
C. DELAVIGNE.

— v. a. ou tr. Jeux. Eloigner du but : DÉBUTER *une boule.*

Se débuter v. pr. Etre éloigné, chassé du but : *Sa boule ne* SE DÉBUTE *pas facilement.*

DÉCA (dé-ka — gr. *deka*, dix). Préfixe qui indique le nombre dix, la multiplication par dix, particulièrement dans les noms des nouvelles mesures.

DEÇÀ prép. (de-sa — de *de* et *çà*). De ce côté-ci, par opposition à *delà*, de ce côté-là : DEÇÀ *et delà la rivière, les habitudes et le langage diffèrent beaucoup.* (Acad.)

— Loc. adv. *De deçà, par deçà, en deçà*, En avant d'un objet ou d'un point déterminé : *Rester* DE DEÇÀ. *Venez* PAR DEÇÀ, EN DEÇÀ. *Tournez-vous* EN DEÇÀ. *Quelle différence y a-t-il entre les Gascons et les Normands? Les Gascons vont toujours au delà de la vérité, et les Normands restent toujours* EN DEÇÀ. *A l'instant que la barrière de l'éternité s'ouvrira devant moi, tout ce qui est* EN DEÇÀ *disparaîtra pour jamais.* (J.-J. Rouss.) *Quand la science veut aller au delà des conditions de la nature humaine, elle retombe bientôt* EN DEÇÀ. (C. de Rémusat.)

— *Deçà et delà* ou *Deçà, delà*, D'un côté et de l'autre : *La navette du tisserand va* DEÇÀ ET DELÀ. (Acad.) ‖ De côté et d'autre : *Aller* DEÇÀ ET DELÀ, *sans savoir que devenir.* (Acad.) *On a pris six filles à Chelles pour être abbesses* DEÇÀ ET DELÀ. (Mme de Sév.) ‖ Fig. D'un objet à un autre : *L'esprit se plaît à voltiger* DEÇÀ ET DELÀ *sur les fleurs, comme les abeilles.* (D'Ablanc.) ‖ *Jambe deçà, jambe delà*, Une jambe d'un côté, une jambe de l'autre ; à califourchon.

— Loc prép. *En deçà de*, De ce côté-ci de : EN DEÇÀ DE *la rivière. Depuis 1830, on a malheureusement bâti plusieurs maisons* EN DEÇÀ DU *pont.* (Balz.) ‖ Fig. En dehors de, pas jusqu'à : *Accoutumez votre fille à se réjouir* EN DEÇÀ DU *péché.* (Fén.) *Nous ne devons aller ni au delà ni* EN DEÇÀ DE *la vérité.* (Volt.) *Allons toujours au delà des devoirs tracés, et restons toujours* EN DEÇÀ DES *plaisirs permis.* (L.-J. Larcher.)

DÉCABOCHÉ, ÉE (dé-ka-bo-ché) part. passé du v. Décabocher. Désabusé, déçu : *Malheureux Berthold, le voilà encore une fois bien* DÉCABOCHÉ *de ses prétentions.* (J. Janin.)

DÉCABOCHER v. a. ou tr. (dé-ka-bo-ché — du préf. *dé*, et de *caboche*). Pop. Désabuser ; détacher de son opinion, de sa pensée, de ses illusions : DÉCABOCHER *quelqu'un de ses préjugés.*

DÉCABRACHIDE adj. (dé-ka-bra-ki-de — du préf. *déca*, et du gr. *brachiôn*, bras). Zool. Qui a dix bras.

— s. m. pl. Moll. Famille de mollusques céphalopodes, comprenant les genres dont les individus ont la tête entourée de dix tentacules en forme de bras, comme les seiches, les calmars, etc. ‖ On dit aussi DÉCABRACHIDÉ, DÉCACÈRE, DÉCAPODE.

DÉCACANTHE adj. (dé-ka-kan-te — du préf. *déca*, et du gr. *akantha*, épine). Bot. Qui porte dix épines.

— Ichthyol. Qui porte dix rayons épineux à la nageoire dorsale.

DÉCACÈRE adj. (dé-ka-sè-re — du préf. *déca*, et du gr. *keras*, corne). Zool. Syn. de DÉCABRACHIDE.

DÉCACHETABLE adj. (dé-ka-che-ta-ble — rad. *décacheter*). Qui peut être décacheté : *Paquet* DÉCACHETABLE.

DÉCACHETAGE s. m. (dé-ka-che-ta-je — rad. *décacheter*). Action de décacheter : *Il dut subir le délai du* DÉCACHETAGE *de quelques lettres.* (Balz.) *Le* DÉCACHETAGE *amusait le roi ; pour se désennuyer de ses plaisirs, il se faisait lire par sa favorite tout ce qu'on trouvait de curieux à la poste.* (A. de Musset.) ‖ On dit aussi DÉCACHÈTEMENT.

DÉCACHÈTE s. f. (dé-ka-kè-te — du préf. *déca*, et du gr. *chaitê*, soie, crin). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des eupatoriées, comprenant un sous-arbrisseau qui croît au Mexique.

DÉCACHETÉ, ÉE (dé-ka-che-té) part. passé du v. Décacheter. Dont le cachet est rompu ; ouvert : *Voici les six lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; elles n'ont pas été* DÉCACHETÉES. (Balz.)

— Fig. Qui n'est point secret : *Un indiscret est une lettre* DÉCACHETÉE *que tout le monde peut lire.* (Boiste.)

DÉCACHETER v. a. ou tr. (dé-ka-che-té — du préf. *dé*, et de *cacheter*. Double le *t* devant une syllabe muette : *Je décachette, tu décachetteras*). Rompre le cachet de : DÉCACHETER *une lettre, un paquet. Je remis au prieur la dépêche du provincial ; avant qu'il la* DÉCACHETÂT, *il la baisa très-respectueusement.* (Le Sage.)

Jamais amant n'a fait tant de trouble éclater
Au poulet renvoyé sans le *décacheter*.
MOLIÈRE.

— Fig. Ouvrir, scruter, sonder : *Il est plus difficile de* DÉCACHETER *un homme, si peu diplomate qu'il soit, qu'une simple et mince feuille de papier.* (L. Ulbach.)

Se décacheter v. pr. Perdre son cachet ; s'ouvrir, en parlant d'un objet cacheté : *Le paquet* S'EST DÉCACHETÉ. ‖ Etre décacheté : *Une lettre qui ne vous est point adressée ne peut honnêtement* SE DÉCACHETER.

DÉCACHORDE ou **DÉCACORDE** s. m. (dé-ka-kor-de — gr. *décachordon* ; de *deka*, dix, et de *chordê*, boyau, corde). Antiq. gr. Instrument de musique triangulaire à dix cordes.

DÉCACNÈME s. m. (dé-ka-knè-me — du préf. *déca*, et du gr. *knêmê*, rayon). Echin. Genre d'échinodermes, comprenant trois espèces.

DÉCACTIDE s. f. (dé-ka-kti-de — du préf. *déca*, et du gr. *aktis*, rayon). Echin. Genre d'échinodermes fossiles, formé aux dépens des astéries ou étoiles de mer, et comprenant les espèces munies de dix rayons.

DÉCADACTYLE adj. (dé-ka-da-kti-le — du préf. *déca*, et du gr. *daktulos*, doigt). Zool. Qui a dix doigts ou dix appendices semblables à des doigts.

— Ichthyol. Qui porte dix rayons libres à chaque nageoire pectorale.

— s. m. Poisson du genre polynème.

DÉCADAIRE adj. (dé-ka-dè-re — rad. *décade*). Chronol. Qui se rapporte aux décades du calendrier républicain : *Fêtes* DÉCADAIRES. *Calendrier* DÉCADAIRE.

DÉCADAIREMENT adv. (dé-ka-dè-re-man — rad. *décadaire*). A chaque décade : *Des bulletins emphatiques annoncent* DÉCADAIREMENT *des améliorations dans le commerce.* ‖ Peu usité.

DÉCADARQUE s. m. (dé-ka-dar-ke — du préf. *déca*, et du gr. *archos*, chef). Hist. gr. Chef d'une décade ; décurion. ‖ Décemvir.

DÉCADE s. f. (dé-ka-de — du gr. *dekas*, *dekados*, dizaine ; de *deka*, dix). Ant. gr. Nombre de dix objets : *Chez les pythagoriciens, il est souvent question de la monade, de la triade, de la* DÉCADE. ‖ Groupe de dix hommes, dans l'armée grecque : *La* DÉCADE *des Grecs répondait à la décurie des Latins.*

— Arithm. Dizaine : *Quelques anciens auteurs d'arithmétique se sont servis du mot* DÉCADE *au lieu de dizaine, qui est d'usage aujourd'hui.* (D'Alemb.)

— Littér. Groupe de dix vers : *Poëme composé de* DÉCADES. *Les racines grecques sont divisées par* DÉCADES. ‖ Général. Réunion de dix livres, de dix chapitres, etc.

— Chronol. Période de dix jours : *Les mois grecs étaient divisés en trois* DÉCADES.

Je sais que, par fanfaronnade,
En sept jours le nôtre fut fait ;
Que n'y mettait-on la *décade* ?
Il eût été meilleur qu'il n'est.
DÉSAUGIERS.

‖ Se dit particulièrement de la période de dix jours adoptée par la République française pour remplacer la semaine : *Deux fois par* DÉCADE *le premier consul invitait à dîner les personnages éminents de la France et de l'Europe.* (Thiers.)

Un poëte a ainsi paraphrasé la *décade* républicaine :

On voit en France Aglaé *primidi* ;
On en devient fou *duodi* ;
On le lui dit
Tridi :
Quartidi, vite on s'empresse
De demander son adresse,
Qu'on sait *quintidi* ;
Tendre billet est remis *sextidi* ;
Rendez-vous *septidi* ;
On triomphe *octidi* ;
On s'en vante le *nonidi* ;
Puis on part *décadi*.

— Bibliogr. Nom de quelques journaux qui paraissaient tous les dix jours : *La* DÉCADE *philosophique. L'apparition d'un journal intitulé la* DÉCADE *signala le réveil d'une coterie philosophique.* (Viennet.)

— **Encycl.** Antiq. gr. *Décade pythagoricienne.* Pour les pythagoriciens, on le sait, l'unité et la dualité résument l'opposition du fini et de l'infini, du pair et de l'impair. De là vient qu'ils donnèrent au nombre 2 une importance capitale, et qu'ils opposèrent la série des nombres pairs à la série des nombres impairs. Ils remarquèrent, en outre, que la série des nombres pairs donne par l'addition la série des carrés, et que la série des nombres impairs donne par la même opération la série des hétéromèques :

1	3	5	7	9	11	13	15	17
	4	9	16	25	36	49	64	81
2	4	6	8	10	12	14	16	18
	6	12	20	30	42	56	72	90

Voilà une opposition ; voilà un dualisme. Partant de ce principe, Philolaüs et les autres pythagoriciens affirmaient que le nombre est ce qui rend les choses intelligibles et ce qui met l'essence des choses en rapport avec l'essence de l'âme, et que le critérium de la certitude est la raison mathématique. Mais il leur fallait prouver que le nombre est réellement le principe des choses. Voici comment ils procédaient. Aucune des choses que nous connaissons ne peut être principe, car on ne saurait prendre un phénomène pour principe de l'univers. En effet, tout phénomène est composé ; les éléments dont il se compose doivent être simples ; étant simples, ils ne sont pas des corps : mais le nombre est antérieur à tout être corporel, puisqu'on peut l'y contempler. Ainsi, en analysant un tout, on trouve d'abord sous le solide la surface ; sous la surface, la ligne ; puis on remarque que la ligne ne peut être comprise que sous le nombre, et que le nombre lui-même se ramène à l'unité. Il suit de là que les éléments des nombres sont aussi les éléments des choses. Ainsi, pour les pythagoriciens, les êtres viennent des nombres et les nombres sortent de l'unité. L'unité ou l'infini préexiste à tout, et le monde prend naissance quand le fini se développe dans l'infini. D'une part est le fini qui devient multiple en aspirant à l'infini, et, d'autre part, l'infini, qui, sans essence particulière, manifeste extérieurement l'essence du fini en le pénétrant.

Nous pourrons maintenant, grâce à cette introduction, comprendre le sens caché sous les symboles pythagoriciens du *quaternaire* et de la *décade*. Laissons, sur ce point délicat, la parole à M. Renouvier, le meilleur interprète de la pensée pythagoricienne : « D'abord, dit-il, si nous partons de l'unité pour former le nombre, le nombre nous paraît infini, car l'unité peut indéfiniment s'ajouter. Mais si nous prenons un point d'arrêt dans l'intervalle, nous verrons se former des unités en quelque sorte secondaires. Ainsi *deux* représente déjà l'infini, comme étant le premier signe qui se présente à nous de la multiplicité et de l'intervalle ; mais *trois*, qui est la somme de *un* et de *deux*, du premier impair et du premier pair, qui ne peut se partager et qui exprime tout ensemble limite, ayant commencement, milieu et fin, *trois*, disons-nous, peut être considéré comme une nouvelle unité. Par exemple, avec deux points on a une ligne droite infinie ; mais avec trois points on a une figure limitée : le triangle. De même que le premier pair et le premier impair composent la triade, de même aussi les deux premiers impairs, un et trois, composent le *quaternaire* et le premier carré. Enfin la somme des quatre premiers nombres forme la *décade*, qui est la grande et décisive unité de la nature, dont le quaternaire n'est que l'abrégé. Il est maintenant aisé de comprendre la dénomination de *pair impair*, attribuée par les pythagoriciens à l'unité. Ce mot représente l'unité naturelle, celle qui résulte de l'harmonie du fini et de l'infini, et qui est à contempler dans les composés. Il ne pourrait évidemment s'appliquer à l'unité en elle-même, mais le pair impair doit plutôt correspondre à ce que nous appellerions aujourd'hui plus volontiers l'*un multiple*. De là vient l'adoration des pythagoriciens pour ces premiers nombres, qui embrassent dans leur simplicité tant de symboles importants, quelquefois sublimes, et dont l'esprit humain n'a pas encore pénétré tous les secrets : ils les regardaient comme des emblèmes de la nature, comme des formules dans lesquelles il fallait chercher à la renfermer. »

— Littér. Le mot *décade* signifie réunion de dix livres, de dix chapitres ou de dix vers. L'*Histoire romaine* de Tite-Live était divisée en dix *décades*, comprenant chacune dix livres, plus deux livres complémentaires. Les éditions de la fin du XVe siècle ne